

## Stratégie

Le Compartiment investit essentiellement dans des obligations mondiales de sociétés « investment grade » qui se concentrent sur la gestion des risques climatiques. La stratégie vise à privilégier les sociétés affichant les émissions carbone les plus faibles de leur secteur, à favoriser l'exposition aux entreprises ayant des plans de transition agressifs, et à investir dans des obligations vertes d'émetteurs sélectionnés ayant les meilleures stratégies de décarbonation ou améliorant ces stratégies. Le Compartiment est géré selon la philosophie de gestion active de Fidelity et son approche de l'investissement dans les titres à revenu fixe. Bien qu'il s'agisse d'une approche concertée, le Compartiment est sous le contrôle des gestionnaires de portefeuille et génère des rendements intéressants ajustés au risque en combinant des positions d'investissement multiples et diversifiées, conseillées par des spécialistes internes de la recherche des fondamentaux du crédit, de la modélisation quantitative et des négociateurs spécialisés. Important : Ce Compartiment est issu de la conversion, le 20 janvier 2020, de Fidelity Funds – Core Euro Bond Fund après la modification de son objectif d'investissement, de son univers de placement et de son profil de risque.

## Objectifs et politique d'Investissement

**Objectif :** Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital au fil du temps et à générer des revenus.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des titres de créance de sociétés « investment grade » du monde entier, y compris des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire à titre accessoire. Le Compartiment se concentre sur la gestion des risques climatiques et privilégie les émetteurs ayant le profil d'émissions carbone le plus bas de leur secteur, en encourageant une transition vers un environnement plus écologique par la sélection d'émetteurs qui réduisent leur bilan carbone et en investissant dans des émetteurs d'obligations vertes soigneusement sélectionnés. La stratégie se veut proactive dans la gestion du changement climatique par le biais d'un engagement continu auprès des émetteurs d'obligations de sociétés du monde entier. Le Compartiment peut investir dans les actifs suivants selon les pourcentages indiqués : obligations « onshore » chinoises cotées (directement et/ou indirectement) jusqu'à 30 % (sur une base globale), avec une exposition directe jusqu'à 10 % obligations hybrides et convertibles contingentes (CoCo) : moins de 30 %, avec moins de 20 % dans les CoCo. Le Compartiment peut également investir dans des créances subordonnées et des actions privilégiées. Le Compartiment cherchera à avoir une empreinte carbone inférieure à celle du reste du marché.

**Procédure d'investissement :** Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant de Portefeuille utilise les capacités internes de recherche et d'investissement pour identifier les opportunités appropriées parmi les émetteurs d'obligations, les secteurs, les régions et les types de titres. Ce processus peut comprendre une évaluation de la solvabilité d'un émetteur d'obligations, des facteurs macroéconomiques et des valorisations. Le Gérant de Portefeuille tient compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes pour déterminer les caractéristiques ESG. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les émetteurs détenus dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance. Lorsqu'il investit dans des obligations durables, vertes et sociales (les « obligations labellisées »), le Gérant de Portefeuille a recours à un processus de sélection qui repose essentiellement sur les lignes directrices des Principes applicables aux obligations vertes et sociales (« GSBP » – Green and Social Bond Principles) de l'International Capital Market Association (« ICMA »). Les obligations certifiées conformes à la Climate Bonds Initiative (« CBI ») ou à la norme de l'UE sur les obligations vertes (« EUGBS » – European Green Bond Standards) seront privilégiées. Cependant, le Gérant de Portefeuille pourra faire appel à d'autres normes s'il le juge approprié. Les GSBP représentent les lignes directrices d'une démarche volontaire pour émettre des obligations vertes et sociales. Elles visent à aider les investisseurs à financer des projets sains et durables sur le plan environnemental et social. La CBI cherche à mobiliser le marché obligataire afin de trouver des solutions au changement climatique en élaborant une norme relative aux obligations climatiques (« Climate Bonds Standard ») et un programme de certification, c'est-à-dire un plan de dénomination pour les obligations et les prêts. L'EUGBS est une norme volontaire, qui vise à intensifier et à relever les ambitions environnementales du marché des obligations vertes. Au moins 80 % des actifs seront alignés sur le thème de la durabilité du Compartiment et le Compartiment pourra investir dans des titres d'émetteurs ayant des caractéristiques ESG faibles mais en phase d'amélioration. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG » ainsi que l'annexe « Durabilité ».

**Instruments dérivés et techniques :** Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement.

**Référence :** Bloomberg Global Aggregate Corporate Index, un indice de marché général qui ne tient pas compte des caractéristiques ESG. Utilisée pour : la sélection des investissements, la surveillance des risques et la comparaison de performance.

## Caractéristiques du fonds

**Date de lancement :** 29.07.09  
**Gestionnaire de portefeuille :** Kris Atkinson, Shamil Gohil  
**Nommé depuis le :** 20.01.20, 01.03.23  
**Années chez Fidelity :** 24, 2  
**Encours du fonds :** 353m CHF  
**Devise de référence du fonds :** Dollar américain (USD)  
**Domicile du Fonds :** Luxembourg  
**Structure légale du Fonds :** SICAV  
**Société de gestion :** FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.  
**Capital garanti :** Non  
**Coût de rotation du portefeuille (PTC) :** 0,00%  
**Taux de rotation du portefeuille (PTR) :** 207,10%

## Caractéristiques de la part

D'autres parts peuvent être proposées. Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

**Date de lancement :** 11.11.20  
**VL dans la devise de la part :** 8,357  
**ISIN :** LU2253111533  
**SEDOL :** BMHXG85  
**Bloomberg :** FIRCBYX LX  
**Heure clôture négociation :** 15:00 au Royaume-Uni (normalement 16 heures CET)  
**Type de part :** Capitalisation  
**Frais courants annuels :** 0,69% (30.04.24)  
**Frais de gestion annuels :** 0,4%

## Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous retirez votre argent plus tôt et si se peut que vous ne récupériez pas une partie de votre capital.

L'indicateur de risque abrégé illustre le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique les probabilités de perte d'argent liées au produit en raison des fluctuations des marchés ou en raison d'une incapacité de notre part à vous payer. Ce produit est classé 3 sur 7, ce qui représente un risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles liées à la performance future se situent à un niveau de risque moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché affectent notre capacité à vous payer. Les rendements peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre la performance future du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

## Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. D'après la politique d'investissement de ce compartiment, il peut être investi à plus de 35 % dans des titres d'État et publics. Ceux-ci peuvent être émis ou garantis par d'autres pays et gouvernements. Pour obtenir une liste exhaustive, veuillez vous reporter au prospectus du compartiment. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. Ce Compartiment utilise des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement, ce qui peut l'exposer à un niveau de risque plus élevé et entraîner une fluctuation des prix des investissements supérieure à la moyenne. Il y a un risque que les émetteurs d'obligations ne puissent pas rembourser les fonds qu'ils ont empruntés ou verser les intérêts dus. Le cours des obligations peut chuter quand les taux d'intérêt augmentent. La hausse des taux d'intérêt peut faire baisser la valeur de votre investissement. La politique d'investissement de ce Compartiment lui permet d'être investi à plus de 35 % dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État de l'EEE, une ou plusieurs de ses autorités locales, un pays tiers ou un organisme public international dont un ou plusieurs États de l'EEE sont membres. Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. L'orientation du Gérant de Portefeuille sur les titres des émetteurs qui présentent des caractéristiques durables peut avoir une incidence favorable ou non sur la performance des investissements du Compartiment par rapport à des fonds similaires n'ayant pas cette orientation. Les caractéristiques durables des titres peuvent changer au fil du temps. Lorsqu'il s'agit d'aspects liés à la durabilité du Compartiment promu, la décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du Compartiment promu, tels qu'ils sont détaillés dans le Prospectus. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr>.

Les performances passées ne sont pas une indication de rendements futurs. La couverture de change vise à réduire fortement le risque de pertes par rapport à des variations de change défavorables sur les participations libellées en devises autres que la devise de transaction. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment.

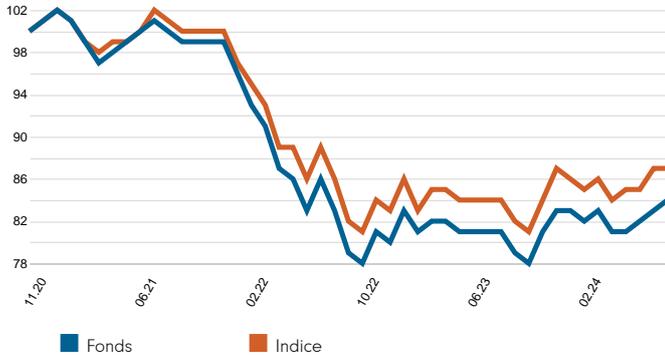
### Comparateur(s) de performance

Indicateur de comparaison depuis le 11.11.20 Bloomberg Global Aggregate Corporate Index Hedged to CHF

L'indice de marché est indiqué à titre de comparaison uniquement, sauf référence spécifique dans la section Objectifs et Politique d'investissement en page 1. Les tableaux de positionnement de la présente fiche d'information utilisent le même indice.

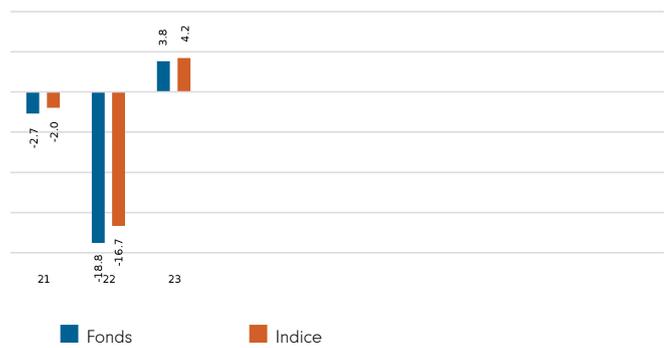
Si la date de prise d'effet de l'indice de marché actuel est postérieure à la date de lancement de la classe d'actions, l'historique complet est disponible auprès de Fidelity.

### Performances cumulées en CHF (recalculé en base 100)

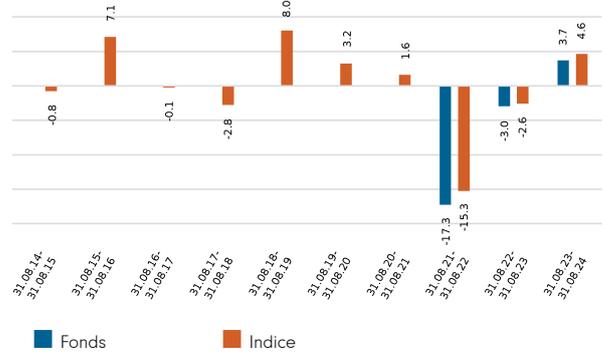


La performance est indiquée pour les cinq dernières années (ou depuis le lancement pour les compartiments lancés pendant cette période).

### Performances par année calendaire en CHF (%)



### Performances pour des périodes de 12 mois en CHF (%)



### Volatilité et Risque

<b>Volatilité annualisée : fonds (%)</b>	8,19	<b>Alpha annualisé</b>	-0,99
<b>Volatilité Relative</b>	1,06	<b>Bêta</b>	1,04
<b>Ratio de Sharpe : fonds</b>	-0,79	<b>Indicateur de déviation annualisé (%)</b>	1,32
<b>Ratio de Sharpe : indice</b>	-0,69	<b>Ratio d'information</b>	-0,88
		<b>R<sup>2</sup></b>	0,98

Calculs sur la base de données à fin de mois. Les définitions de ces termes peuvent être consultées dans la section Glossaire de la présente fiche d'information.

### Performances au 31.08.24 en CHF (%)

	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 11.11.20*
<b>Cumulées du fonds</b>	0,9	3,0	0,4	3,7	-16,8	-	-16,4
<b>Cumulées de l'indice</b>	0,8	2,9	0,8	4,6	-13,6	-9,4	-12,6
<b>Annualisées du fonds</b>	-	-	-	3,7	-5,9	-	-4,6
<b>Annualisées de l'indice</b>	-	-	-	4,6	-4,8	-2,0	-3,5
<b>Classement au sein de l'univers de comparaison</b>							
<b>Nombre total de fonds</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Classement par quartile**</b>	-	-	-	-	-	-	-

Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. Base : VL, revenus réinvestis en CHF, net des commissions. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre. La source des indices de marché est RIMES et les autres données proviennent de prestataires extérieurs tels que Morningstar.

\*Date de début de performance.

\*\* Le classement par quartile concerne la catégorie d'actions principale, telle qu'identifiée par Morningstar. Il ne s'agit pas nécessairement de la catégorie d'actions décrite dans cette fiche d'information, et ce classement se rapporte à la performance dans le temps mesurée sur une échelle de 1 à 4. Un classement de 1 indique un placement dans le quartile supérieur (25 %) de l'échantillon, etc. Les classements reposent sur un historique de performance repris dans l'Univers du Groupe de référence. Conformément à la méthodologie de l'Investment Association, cet historique peut comprendre une extension de l'historique d'une catégorie d'actions antérieure, qui peut être différente de celle traitée dans cette fiche d'information. Le classement par quartile est un calcul interne de Fidelity International. Le classement peut varier en fonction de la catégorie d'actions.

## Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du fonds à une date donnée. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du fonds. Chaque tableau présente une répartition différente des investissements du fonds. L'indice utilisé dans les tableaux de positionnement est l'indice défini dans la section Compareur(s) de Performance à la page 2 de la présente fiche d'information.

## Caractéristiques du portefeuille

	Fonds	Indice	Relatif
Rendement de distribution (%)	3,6	-	-
Duration effective	5,8	6,2	-0,4
Rendement courant (%)	4,1	4,0	0,1
Rendement à l'échéance (%)	4,8	4,6	0,2
Duration du spread	5,5	6,3	-0,7
Spread ajusté en fonction de l'option (Pb)	129	101	28
Duration Times Spread (DTS)	781	691	90
Nombre de participations	222	-	-
Nombre d'émetteurs	161	-	-
Notation de crédit moyenne (exponentielle)	BBB	BBB+	n / a
Notation de crédit moyenne (linéaire)	BBB+	A-	n / a
Échéance moyenne (années)	12,3	9,4	2,9
Coupon moyen (%)	3,9	3,8	0,1

Les définitions de ces caractéristiques peuvent être consultées dans la section Glossaire de la présente fiche d'information.

## Exposition aux dérivés

	Long %	Short %	Net %	Brut %
Contrats à terme sur obligations / taux d'intérêt	15,84	-18,71	-2,86	34,55
Swaps de taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps indexés sur l'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de défaut de crédit	0,00	-1,46	-1,46	1,46
CDS sur indice	0,00	-3,99	-3,99	3,99
Contrat sur créances hypothécaires	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>40,00</b>

Exposition en pourcentage de l'actif net total. Exclut les contrats de change à terme.

## Allocation des actifs

	Participations (hors dérivés)			Contribution à la Duration (y compris dérivés)			Contribution à la DTS (Duration Time Spread) (y compris dérivés)		
	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif
Bons du Trésor	0,28	0,00	0,28	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Indiciel	0,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Oblig. "Inv.Grade" Souverains	9,96	0,01	9,96	0,8	0,0	0,8	88	0	88
Oblig. "Inv.Grade" Financières	17,52	37,72	-20,20	0,8	1,8	-1,0	121	214	-93
Oblig. "Inv.Grade" hors Finance	50,65	59,14	-8,49	3,5	4,1	-0,6	485	451	34
Oblig. "Inv.Grade" ABS	1,49	0,02	1,48	0,0	0,0	0,0	12	0	12
Oblig. "Inv.Grade" Emergents	2,49	2,72	-0,23	0,2	0,2	0,0	25	23	2
Haut rendement	8,85	0,01	8,84	0,3	0,0	0,3	94	0	94
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Autres	0,46	0,39	0,07	0,0	0,0	0,0	0	2	-2
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0	0	0
FX/Derivative P&L	-0,63	0,00	-0,63	0,2	0,0	0,2	-46	0	-46
Liquidités	8,93	0,00	8,93	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Arrondis	0,00	-0,01	-	0,0	0,1	-0,1	2	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>5,8</b>	<b>6,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>781</b>	<b>691</b>	<b>90</b>

Participations en pourcentage de l'actif net total. La contribution à la duration (CTD) et la contribution à la DTS (Duration Times Spread) sont exprimées dans les unités de mesure appropriées. La CTD et la DTS tiennent compte de l'effet des instruments dérivés. « FX / Derivative P&L » inclut les soldes de garanties avec des contreparties découlant des instruments dérivés utilisés dans le fonds (solde négatif possible). « Indiciel » inclut les obligations non gouvernementales indexées.

Positionnement sectoriel

	Participations (hors dérivés)			Contribution à la DTS (Duration Time Spread) (y compris dérivés)		
	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif
Bons du Trésor	0,28	0,00	0,28	0	0	0
Souverains et assimilés	10,57	0,01	10,56	96	0	96
Créances hypothécaires / agences	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Banques & courtiers	13,16	27,60	-14,44	79	134	-55
Assurance	1,27	6,02	-4,75	14	50	-36
Immobilier	2,14	2,80	-0,66	19	19	0
Autres financières	3,20	2,28	0,93	36	16	20
Industrie de base	3,44	2,82	0,62	19	22	-3
Biens d'équipement	4,47	4,93	-0,46	30	32	-2
Consommation cyclique	6,92	7,95	-1,03	67	43	24
Consommation non-cyclique	11,92	13,51	-1,59	131	99	31
Énergie	0,00	5,91	-5,91	0	54	-54
Transport	4,63	2,85	1,78	48	22	26
Technologie	7,41	6,25	1,15	57	40	17
Communication	5,15	7,31	-2,16	71	71	0
Autres industries	1,43	0,79	0,64	9	6	3
Services aux collectivités	13,75	8,96	4,79	158	83	75
Sécurisé	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Non garantis par une agence	1,34	0,00	1,34	3	0	3
ABS / MBS	0,62	0,01	0,61	9	0	9
Non classifié	0,00	0,00	0,00	0	0	0
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00	-19	0	-19
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0	0	0
FX/Derivative P&L	-0,63	0,00	-0,63	-46	0	-46
Liquidités	8,93	0,00	8,93	0	0	0
Arrondis	0,00	0,00	-	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>781</b>	<b>691</b>	<b>90</b>

Participations en pourcentage de l'actif net total. Contribution à la DTS (Duration Times Spread) dans l'unité de mesure appropriée. La DTS tient compte de l'effet des instruments dérivés. « FX / Derivative P&L » inclut les soldes de garanties avec des contreparties découlant des instruments dérivés utilisés dans le fonds (solde négatif possible).

Exposition au secteur financier par structure de capital

	Participations (hors dérivés)			Contribution à la DTS (Duration Time Spread) (y compris dérivés)		
	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif
Garanti(e)s par l'Etat	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Sécurisé	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Senior	14,58	30,22	-15,64	102	153	-51
Tier 2	3,07	3,63	-0,56	18	27	-9
Tier 2 CoCo	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Tier 1	0,00	0,02	-0,02	0	0	0
Tier 1 supplémentaire	0,24	0,06	0,18	2	0	2
Hybrides de sociétés d'assurance	1,11	1,07	0,04	12	9	3
Autres	0,34	0,89	-0,55	10	10	0
<b>TOTAL</b>	<b>19,34</b>	<b>35,89</b>		<b>144</b>	<b>199</b>	<b>-55</b>

Participations en pourcentage de l'actif net total. Contribution à la DTS (Duration Times Spread) dans l'unité de mesure appropriée. La DTS tient compte de l'effet des instruments dérivés. « FX / Derivative P&L » inclut les soldes de garanties avec des contreparties découlant des instruments dérivés utilisés dans le fonds (solde négatif possible). Le secteur Services financiers inclut les segments suivants : Banques et Courtiers, Assurance et Sécurisé.

Répartition de la durée (par devise)

	Fonds			Indice	Relatif
	Nominal	Réel	TOTAL		
USD	4,35	0,00	4,35	4,57	-0,22
EUR	1,15	0,00	1,15	1,07	0,08
GBP	0,33	0,00	0,33	0,25	0,08
CAD	0,11	0,00	0,11	0,18	-0,07
JPY	-0,16	0,00	-0,16	0,03	-0,19
Autres	0,01	0,00	0,01	0,04	-0,04
Arrondis	0,00	0,00	0,01	0,06	-0,04
<b>TOTAL</b>	<b>5,79</b>	<b>0,00</b>	<b>5,79</b>	<b>6,14</b>	<b>-0,36</b>

La durée tient compte de l'effet des instruments dérivés sur taux d'intérêt tels que les contrats à terme sur obligations d'État, les swaps d'inflation et les swaps de taux d'intérêt. " Fonds / nominal " se rapporte à la sensibilité aux rendements nominaux tandis que " Fonds / reel " se rapporte à la sensibilité aux rendements indexés sur l'inflation / réels.

Notation de crédit

	Participations (hors dérivés)			Contribution à la DTS (Duration Time Spread) (y compris dérivés)		
	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif
AAA/Aaa	2,42	0,94	1,49	-33	4	-38
AA/Aa	4,43	7,92	-3,49	35	38	-3
A	21,49	43,33	-21,85	164	259	-96
BBB/Baa	54,05	47,41	6,64	521	387	134
BB/Ba	8,41	0,01	8,41	80	0	80
B	0,43	0,00	0,43	14	0	14
CCC et inférieure	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Non noté	0,46	0,39	0,07	0	2	-2
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0	0	0
FX/Derivative P&L	-0,63	0,00	-0,63	0	0	0
Liquidités	8,93	0,00	8,93	0	0	0
Arrondis	0,01	0,00	-	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>-</b>	<b>781</b>	<b>691</b>	<b>90</b>

Exposition en pourcentage de l'actif net total et contribution à la DTS (Duration Times Spread). « FX / Derivative P&L » inclut les soldes de garanties avec des contreparties découlant des instruments dérivés utilisés dans le fonds (solde négatif possible). La DTS tient compte de l'effet des instruments dérivés. Pour le détail des notations, la moins bonne des deux meilleures notations parmi celles de S&P, Moody's et Fitch est appliquée (méthode dite de Bâle).

Maturités (contribution à la durée)

	Fonds	Indice	Relatif
0 à 1 an	0,2	0,0	0,2
1 à 3 ans	0,2	0,4	-0,2
3 à 5 ans	0,5	0,7	-0,2
5 à 10 ans	2,1	1,8	0,3
10 à 15 ans	0,7	0,6	0,1
15 à 20 ans	0,6	0,6	-0,1
20 à 25 ans	0,2	0,7	-0,5
25 à 30 ans	0,8	1,0	-0,3
30 à 40 ans	0,5	0,3	0,2
+40 ans	0,1	0,0	0,0
Arrondis	-0,1	0,1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>5,8</b>	<b>6,2</b>	<b>-0,4</b>

Tient compte de l'effet des instruments dérivés sur taux d'intérêt tels que les contrats à terme sur obligations d'État, les swaps d'inflation et les swaps de taux d'intérêt.

Exposition aux devise

	Avant couverture	Après couverture	Indice
USD	52,18	68,36	67,23
EUR	33,14	23,28	23,76
GBP	13,86	3,79	4,04
CAD	0,78	2,96	3,19
CHF	0,02	0,87	0,38
Other	0,02	0,74	1,40
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Exposition en pourcentage de l'actif net total.

Ce tableau présente l'exposition de change et la couverture des investissements du fonds.

Les investisseurs des catégories couvertes ont choisi de ne pas présenter l'exposition de change dans le tableau, mais plutôt d'avoir une exposition d'environ 100 % à la devise de transaction. Le tableau présente toujours des informations sur les investissements sous-jacents du fonds. L'effet de la couverture est décrit dans la section Objectifs et Politique d'investissement en page 1 de la présente fiche d'information.

Exposition géographique - Domicile de l'émetteur

	Participations (hors dérivés)			Contribution à la Duration (y compris dérivés)			Contribution à la DTS (Duration Time Spread) (y compris dérivés)		
	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif	Fonds	Indice	Relatif
Multinational(e)	3,17	0,00	3,17	0,2	0,0	0,2	13	0	13
Etats-Unis (et continent américain)	28,22	57,46	-29,24	2,2	4,1	-1,8	278	430	-151
Canada	0,73	4,98	-4,25	0,1	0,3	-0,2	10	40	-30
Royaume-Uni (et Irlande)	22,51	7,48	15,03	1,0	0,4	0,6	213	51	162
France	6,61	6,19	0,42	0,5	0,3	0,3	67	36	31
Allemagne (et Autriche)	6,96	4,91	2,05	0,4	0,2	0,2	72	28	44
Benelux	6,01	2,89	3,12	0,3	0,2	0,1	42	18	24
Scandinavie	1,84	2,03	-0,19	0,0	0,1	0,0	-2	9	-11
Région Méditerranée	6,95	3,86	3,09	0,3	0,2	0,1	57	22	35
Suisse	2,08	1,52	0,56	0,2	0,1	0,1	21	7	13
Autres pays d'Europe	0,00	0,01	-0,01	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Japon	2,32	2,58	-0,26	0,0	0,1	-0,1	3	11	-8
Australie et Nouvelle-Zélande	0,12	2,38	-2,26	0,0	0,1	-0,1	0	13	-13
Asie hors Japon et Australie	2,10	2,02	0,08	0,2	0,1	0,1	24	11	12
CEI / Europe de l'Est	0,57	0,19	0,38	0,0	0,0	0,0	14	1	13
Amérique latine	1,10	0,93	0,17	0,1	0,1	0,0	9	11	-1
Moyen-Orient/Afrique du Nord	0,40	0,45	-0,05	0,0	0,0	0,0	5	3	2
Afrique sub-saharienne	0,00	0,11	-0,11	0,0	0,0	0,0	0	1	-1
Autres	0,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Non classifié	0,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0	0	0
FX/Derivative P&L	-0,63	0,00	-0,63	0,2	0,0	0,2	-46	0	-46
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Liquidités	8,93	0,00	8,93	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Arrondis	0,01	0,01	-	0,1	-0,1	-0,1	1	-1	2
TOTAL	100,00	100,00	-	5,8	6,2	-0,4	781	691	90

Participations en pourcentage de l'actif net total. La contribution à la duration (CTD) et la contribution à la DTS (Duration Times Spread) sont exprimées dans les unités de mesure appropriées. La CTD et la DTS tiennent compte de l'effet des instruments dérivés. « FX / Derivative P&L » inclut les soldes de garanties avec des contreparties découlant des instruments dérivés utilisés dans le fonds (solde négatif possible).

Top 10 des expositions longues par émetteur

	Fonds	Indice	Relatif
(EIB) EUROPEAN INVESTMENT BANK	2,14	0,00	2,14
(BAYNGR) BAYER AG	1,47	0,25	1,22
(SUNTOR) SUNTORY HOLDINGS LTD	1,43	0,01	1,42
(NGGLN) NAT GRID ELECTY EM	1,41	0,31	1,10
(CVS) CVS HEALTH CORP	1,25	0,41	0,84
(THAMES) THAMES WATER UTIL FIN	1,13	0,00	1,13
(ABESM) ABERTIS FINANCE BV	1,11	0,07	1,04
(EDPPL) EDP SA	1,11	0,08	1,03
(VOD) VODAFONE GROUP PLC	1,07	0,22	0,85
(BDX) BECTON DICKINSON & CO	1,06	0,13	0,93

Les principales expositions longues correspondent aux émetteurs d'obligations représentant le pourcentage le plus important de l'actif net total du fonds. L'effet des instruments dérivés de crédit est pris en compte lorsque l'entité de référence est un émetteur d'obligations en particulier. Les contrats à terme sur obligations d'État et les CDS indiciaires sont exclus. Lorsque les obligations sont émises par différentes entités au sein d'un même groupe de sociétés/complexe d'entreprises, l'exposition totale peut ne pas être reflétée dans les données ci-dessus.

Principales surpondérations par émetteur

	Fonds	Indice	Relatif
(EIB) EUROPEAN INVESTMENT BANK	2,14	0,00	2,14
(SUNTOR) SUNTORY HOLDINGS LTD	1,43	0,01	1,42
(BAYNGR) BAYER AG	1,47	0,25	1,22
(THAMES) THAMES WATER UTIL FIN	1,13	0,00	1,13
(NGGLN) NAT GRID ELECTY EM	1,41	0,31	1,10
(ABESM) ABERTIS FINANCE BV	1,11	0,07	1,04
(EDPPL) EDP SA	1,11	0,08	1,03
(AFDB) AFRICAN DEVELOPMENT BANK	1,03	0,00	1,03
(VFC) VF CORP	1,05	0,02	1,03
(SWSFIN) SOUTHERN WATER SERVICES	1,05	0,03	1,02

Principales sous-pondérations par émetteur

	Fonds	Indice	Relatif
(JPM) JPMORGAN CHASE & CO	0,00	1,52	-1,52
(BAC) BANK OF AMERICA NA AUSTR	0,00	1,50	-1,50
(MS) MORGAN STANLEY	0,00	1,28	-1,28
(WFC) WELLS FARGO & COMPANY	0,00	1,06	-1,06
(GS) GOLDMAN SACHS GROUP INC	0,00	1,02	-1,02
(C) CITIGROUP INC	0,00	1,01	-1,01
(VZ) VERIZON COMMUNICATIONS	0,00	0,80	-0,80
(CMCSA) SKY LTD	0,00	0,67	-0,67
(AAPL) APPLE INC	0,00	0,61	-0,61
(ABIBB) ANHEUSER-BUSCH INBEV WOR	0,00	0,58	-0,58

Les principales surpondérations et sous-pondérations correspondent aux émetteurs d'obligations assortis des positions actives les plus importantes par rapport aux positions de l'indice. L'effet des instruments dérivés de crédit est pris en compte lorsque l'entité de référence est un émetteur d'obligations en particulier. Les contrats à terme sur obligations d'État et les CDS indiciaires sont exclus.

Mesures ESG

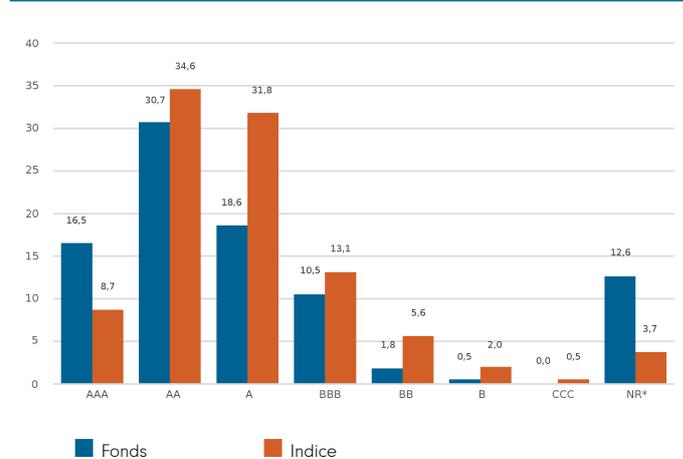
La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci-dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. Le gestionnaire de portefeuille peut utiliser les notations ESG MSCI ou les notations ESG de Fidelity dans le cadre de ses décisions d'investissement. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur le site Web de Fidelity de votre région en cliquant sur <https://www.fidelityinternational.com> (Produits et services) et en sélectionnant votre pays de résidence. La représentation de ces données (y compris la distribution des notations ESG MSCI) est uniquement fournie à titre informatif.

Caractéristiques de durabilité (31.08.2024)

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	<b>AA</b>	<b>N/R</b>
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/\$M revenu)	<b>100,7</b>	<b>172,3</b>
Catégorie SFDR	<b>8</b>	<b>N/A</b>

s.o. = sans objet  
s/n = sans notation.

Distribution of MSCI ESG ratings % (31.08.2024)



Notation ESG du Compartiment basée sur les participations détenues en portefeuille au 30.06.24 avec une couverture des titres de 81,7%. Données sur l'intensité carbone basées sur les participations détenues en portefeuille au 31.08.24 avec une couverture des titres de 97,6 %.

Glossaire

**Notation des fonds ESG de MSCI :** La notation des fonds ESG s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA à CCC (mauvaise note) en passant par AA (meilleure note), A, BBB, BB (note moyenne) et B. Pour qu'un fonds soit inclus dans les notations ESG de MSCI, 65 % de sa pondération brute doit provenir de titres couverts par MSCI ESG Research (à l'exclusion des liquidités), la date d'échéance de ses participations doit être inférieure à un an et son portefeuille doit contenir au moins dix titres.

**Intensité carbone moyenne pondérée:** elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2. Pour les données carbone, la couverture des titres sous-jacents doit être supérieure à 50 % pour que les données soient affichées.

**Classement SFDR (Compartiment) :** Indique la dernière catégorie disponible accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments visés par l'Article 9 ont pour objectif l'investissement durable et promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Les Compartiments visés par l'Article 8 promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'ont pas l'investissement durable pour objectif. Sauf indication contraire dans le Prospectus, les Compartiments visés par l'Article 6 intègrent les risques de durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou aient l'investissement durable pour objectif. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr>

**Distribution of MSCI ESG ratings:** Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à l'exclusion des liquidités, de la liquidité des Compartiments, des instruments dérivés et des ETF.

Clause de non-responsabilité

**Source de notation ESG :** ©2024 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission, distribution ultérieure non autorisée. Bien que les fournisseurs d'informations de Fidelity International, notamment, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage. Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Veuillez consulter <https://www.msci.com/esg-fund-ratings>, pour obtenir les toutes dernières informations sur les notations MSCI ESG des Compartiments. Veuillez consulter <https://www.msci.com/sustainable-investing/esg-ratings>, pour obtenir les toutes dernières informations sur les notations MSCI ESG des Compartiments.

**Source des données carbone :** Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données. Les informations se fondent sur les données carbone fournies par ISS et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées.

La **catégorie SFDR** est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

## Glossaire

### Volatilité et Risque

**Volatilité annualisée** : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »).

Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

**Volatilité relative** : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

**Ratio de Sharpe** : mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (instrument de trésorerie par exemple) dans la devise du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

**Alpha annualisé** : écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a dérogé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

**Bêta** : mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

**Indicateur de déviation annualisé** : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

**Ratio d'information** : mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a dérogé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

**R<sup>2</sup>** : mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R<sup>2</sup> est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

### Charges récurrentes

Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.

Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.

Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

### Evaluation indépendante

**Catégorie d'actions principale** : elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

## Glossaire

### Caractéristiques du portefeuille

#### Rendement de distribution (%)

Le rendement des distributions reflète les distributions versées éventuellement au cours des douze prochains mois, exprimé sous forme de pourcentage du prix unitaire moyen du marché du Compartiment à la date indiquée. Il repose sur l'état du portefeuille à cette date. Il comprend les frais récurrents du Compartiment, mais exclut tous les frais préliminaires. De plus, les investisseurs peuvent être assujettis à un impôt sur les distributions.

#### Duration effective

La duration est une mesure de la sensibilité de la valeur du fonds aux variations des taux d'intérêt.

La duration effective est un calcul de duration pour les obligations qui intègrent des options (telles que des options d'achat ou de vente). Elle tient compte des fluctuations futures des flux de trésorerie anticipés sous l'effet des variations des taux d'intérêt et de leur impact sur le prix de l'obligation.

La duration effective d'un fonds correspond à la somme pondérée par le marché de la duration effective de chaque instrument individuel. L'effet des instruments dérivés, tels que les contrats à terme obligataires et swaps de taux d'intérêt, est inclus dans le calcul.

#### Rendement courant (%)

Décrit le revenu dégagé par les investisseurs sur le portefeuille sous forme de pourcentage de la valeur de marché des titres, en tenant compte de l'impact des produits dérivés. Le revenu courant ne doit pas être considéré comme une mesure de la performance (ou des distributions) attendue(s) d'un fonds. Les obligations assorties d'une probabilité de défaillance élevée sont exclues du calcul. Le rendement courant ne traduit pas le rendement total sur la durée de vie de l'obligation et ne tient pas compte du risque de réinvestissement (incertitude quant au taux auquel les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis) ou du fait que les obligations arrivent généralement à échéance à leur valeur nominale, ce qui peut constituer une composante importante du rendement d'une obligation. Le rendement courant s'entend hors impact des frais et commissions.

#### Rendement à l'échéance (%)

Le taux de rendement actuariel (également dénommé rendement actuariel) représente la somme cumulée de tous les rendements anticipés sur chaque obligation individuelle du portefeuille, exprimé sous forme de taux annuel fondé sur la valeur de marché à la date indiquée, du taux du coupon et de l'échéance résiduelle de chaque obligation. Il repose sur l'état du portefeuille à cette date. Le rendement actuariel est brut des frais du Compartiment et d'impôts.

#### Echéance moyenne (années)

Il s'agit de l'échéance moyenne pondérée par le marché des obligations détenues en portefeuille. Les obligations perpétuelles se voient attribuer une échéance au 31 décembre 2049. Les instruments dérivés sont exclus du calcul.

#### Coupon moyen (%)

Le coupon est le taux d'intérêt déclaré sur une obligation à son émission. Il s'agit du coupon moyen pondéré des obligations détenues en portefeuille. Les instruments dérivés sont exclus du calcul.

#### Duration du spread

Sensibilité du prix d'une obligation à la variation du spread ajusté des options (OAS).

#### Spread ajusté des options (OAS) (Points de base)

Le Spread ajusté des options (OAS) mesure l'écart de rendement qui n'est pas directement imputable aux caractéristiques de l'obligation. L'OAS est un outil de mesure pour l'évaluation des écarts de prix entre des obligations similaires avec des options intégrées différentes. Un OAS supérieur implique un rendement supérieur pour des risques supérieurs.

#### Duration multiplié par le Spread (DTS)

Le DTS est une mesure de la sensibilité du risque de crédit à partir du spread de crédit multiplié par la duration du spread de crédit sur la base des valorisations du marché. Cet indicateur pris individuellement est supérieur à la duration du spread car il tient compte du fait que les titres avec un spread plus élevé tendent à connaître des variations de spread plus importantes. Le DTS du portefeuille est la somme pondérée par la valeur du DTS de chaque instrument.

#### Nombre de participations

Le nombre d'obligations et d'instruments dérivés détenus en portefeuille. Lorsque le fonds investit dans un autre fonds, une seule participation est comptabilisée. Les contrats de change à terme sont exclus. Il s'agit des contrats à terme qui permettent l'achat ou la vente de devises à un prix convenu à une date ultérieure.

#### Nombre d'émetteurs

Le nombre total d'émetteurs individuels dont les obligations sont détenues dans le fonds. Le fonds détenant souvent plus d'une obligation d'un même émetteur, le nombre d'émetteurs est généralement inférieur au nombre de participations.

#### Notation de crédit moyenne

La moyenne pondérée de toutes les notations de crédit des obligations du fonds, exprimée à partir du système standard de lettres du secteur (à savoir AAA, BBB). Elle tient compte de tous les investissements du fonds, y compris les instruments dérivés. Elle donne une indication du niveau de risque global des obligations du fonds : plus la notation de crédit moyenne est basse, plus le fonds présente des risques.

Avec une moyenne linéaire pondérée, la pondération attribuée à chaque émission est égale à sa pondération de valeur de marché. Avec la moyenne pondérée exponentielle, la pondération augmente proportionnellement davantage pour le crédit de plus faible qualité. Pour ces deux calculs, la valeur finale est la notation de S&P équivalente la plus proche de la moyenne calculée.

**Catégorie d'actions principale :** elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

**Durée de vie moyenne pondérée :** La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est la durée moyenne pendant laquelle chaque euro de capital impayé sur un prêt, un prêt hypothécaire ou une obligation amortissable reste impayé.

**Marge d'escompte :** Une marge d'escompte (DM) est le rendement moyen attendu qui excède l'indice sous-jacent, ou le taux de référence, du titre à taux variable.

**Taux de rotation du portefeuille (PTR, en utilisant l'acronyme anglais) et Coût de rotation du portefeuille (PTC, en utilisant l'acronyme anglais), comme indiqué :** La Directive « Droit des actionnaires » II (SRD II) ne définit pas de méthode de calcul pour ces valeurs ; la nôtre est la suivante :  $PTR = (\text{achats de titres} + \text{ventes de titres}) \text{ moins (souscriptions de parts} + \text{rachats de parts)}$ , divisés par la valeur moyenne du Compartiment au cours des 12 mois précédents, multipliés par 100. Les négociations des Compartiments dans Fidelity Institutional Liquidity Funds sont exclues du calcul du PTR.  $PTC = PTR (\text{plafonné à } 100\%) \times \text{coût de transaction}$ , le coût de transaction étant calculé en soustrayant les coûts implicites des coûts de transaction de portefeuille ex post (soit 12 mois précédents) divulgués conformément à la Directive MIF.

**Informations importantes**

Document à caractère promotionnel Il est interdit de reproduire ou de distribuer ces informations sans autorisation préalable.

Fidelity fournit uniquement des informations sur des produits et services. Fidelity ne propose pas de conseils personnalisés en matière d'investissement, autres que ceux expressément stipulés par une entreprise dûment autorisée dans une communication officielle avec le client.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forment l'organisation de gestion d'investissement mondiale, qui fournit des informations sur des produits et services dans des juridictions spécifiques situées en dehors de l'Amérique du Nord. Aucune action n'est requise de la part des personnes résidant aux États-Unis étant donné que cette communication ne leur est pas destinée. Elle s'adresse exclusivement aux personnes qui résident dans les juridictions où la distribution des Compartiments concernés est autorisée ou lorsque cet agrément n'est pas nécessaire.

Sauf indication contraire, tous les produits sont proposés par Fidelity International, et toutes les opinions exprimées sont celles de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. Actifs et ressources de FIL Limited au 28/02/2023 - Données non auditées Les professionnels de la recherche comprennent à la fois les analystes et les associés. Les chiffres de performance affichés ne tiennent pas compte des Droits d'entrée du Compartiment. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre.

Fidelity Funds (« FF ») est une société d'investissement à capital variable (OPCVM) enregistrée au Luxembourg proposant plusieurs catégories d'actions. FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg.

Taux de croissance annualisés Morningstar, rendement total, performance médiane et classements du secteur - Source des données - © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations.

Cette catégorie d'actions est enregistrée et distribuée dans les régions suivantes : Liechtenstein, Luxembourg, Oman, Qatar, Royaume-Uni, Suisse.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement en vous appuyant sur le prospectus et les DIC (documents d'information clé) en vigueur, ainsi que sur les derniers rapports annuel et trimestriel, qui sont disponibles gratuitement sur <https://www.fidelityinternational.com>, ou auprès de nos distributeurs, de votre conseiller financier, de votre succursale bancaire ou de notre Centre de services européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.A. 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisé et supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur leur site Fidelity local en cliquant sur <https://www.fidelityinternational.com> (Products & services) et en choisissant leur pays de résidence. Toutes les informations et tous les documents sont disponibles dans la langue ou toute langue européenne acceptée dans le pays sélectionné.

Ces documents sont également disponibles auprès des services de paiement/distributeurs suivants : **Suisse** - BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich.

**Suisse** : Fidelity assure des services financiers d'achat et/ou de vente d'instruments financiers dans le cadre de la Loi sur les services financiers (« LFin »). En vertu du FinSA, Fidelity n'est pas tenu de vérifier le caractère approprié et l'adéquation. Publié par FIL Investment Switzerland AG.

CSO3463/na French 22508 T101a